



Communiqué

Luxembourg, le 15 février 2024

## **Claude Meisch et les privilèges du pouvoir.**

*Il y a quelques semaines, une jeune femme publie une vidéo éphémère (une story que l'on ne peut consulter que pendant 24 heures) sur les réseaux sociaux. Elle dit avoir vu le ministre de l'Éducation nationale, Claude Meisch, agresser une femme. Elle est également membre du DP.*

Nous savons désormais que la femme qui aurait subi l'agression est une haute fonctionnaire travaillant sous les ordres de Claude Meisch. Nous savons que la police avait été appelée et qu'elle a dressé un procès-verbal. La jeune femme qui avait publié la vidéo explique dans une dernière publication qu'elle ne veut plus avoir affaire à cette histoire et demande aux journalistes de ne plus la contacter. Les mouvements féministes et la vague MeToo nous ont appris que dans le domaine des violences envers les femmes, le système judiciaire protège bien plus souvent l'agresseur que la victime.

Nous ne savons pas ce qui s'est réellement passé dans ce restaurant. Mais il y a un point commun entre les deux femmes à l'origine de cette sombre affaire : un rapport de force défavorable face à une personne politique de premier plan, ministre depuis plus de dix ans et porte de son parti.

L'une, comme nous l'avons déjà dit, s'est distanciée. L'autre a publié un démenti. Tout comme le ministre d'ailleurs. Or, les explications qu'a fournies Claude Meisch sur cette affaire n'en demeurent pas moins problématiques. Il avoue avoir eu un différend et une discussion houleuse chargée d'émotions avec une haute fonctionnaire dont il est le supérieur hiérarchique direct. Le ton est monté, une tasse a été brisée. Et il y a eu assez de bruit pour qu'un témoin se soit senti obligé d'appeler la police.

Qu'il y ait eu des coups ou non, une telle relation entre un ministre et sa haute fonctionnaire est intolérable. Au-delà du soupçon de la violence psychologique, il s'agit d'un abus de pouvoir d'un homme en position de force par rapport à une femme qui travaille sous ses ordres. Claude Meisch est un personnage public de premier plan depuis des années, cet épisode ne peut donc pas relégué dans le domaine privé.

Aussi, le chef du gouvernement, le premier ministre Luc Frieden ne devrait pas, à notre avis, tolérer un tel comportement de la part d'un membre de son gouvernement. La décence exigerait que Claude Meisch se retire au moins temporairement des affaires publiques jusqu'à ce que toute la lumière soit faite. S'il n'a rien à se reprocher, ni violences, ni abus de pouvoir, c'est d'ailleurs dans son propre intérêt, pour éviter tout soupçon d'ingérence.